

POUR

QUE L'ÉGLISE AIT LES MOYENS D'AGIR, VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL.

MERCI

Le Mans, le 9 mars 2026

8

Chère Madame, cher Monsieur,

En 2025, **nous avons pu compter sur votre soutien : soyez-en remerciés !** Grâce à votre contribution, notre diocèse de la Sarthe a pu annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, proposer un chemin d'espérance et assurer l'accès aux sacrements à tous. Cela continuera en 2026 : **savez-vous que 140 adultes seront baptisés à Pâques ? Quelle source d'Espérance pour l'avenir !**

Pour les accompagner, votre aide est précieuse et indispensable ! Vous le savez, votre don permet d'assurer les traitements des prêtres de notre diocèse et le financement des salaires des laïcs qui agissent au service de la mission. Vous permettez aussi l'action de plus de 2000 bénévoles qui font vivre nos communautés. **Concrètement, vos dons permettent à l'Eglise de vivre et d'annoncer la foi !**

En ce début d'année, **je vous invite donc à renouveler votre don au Denier.** Quel que soit son montant, votre soutien est essentiel. Il constitue un geste spirituel à part entière nous ouvrant à la joie du Ressuscité qui Lui-même a dit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac 20, 35).

Je vous remercie pour votre soutien fidèle et généreux, et je vous assure de mes prières et de ma reconnaissance.

Monseigneur Jean-Pierre Vuillemin

Evêque du Mans



P-S. : Si cela vous est possible, **pouvez-vous envisager un don en prélèvement automatique ?** Votre soutien mensuel permet de suivre le rythme des dépenses du diocèse : prêtres et salariés sont en effet rémunérés par le diocèse tous les mois ! Cela se fait en quelques clics et de façon sécurisée à cette adresse : don.sarthecatholique.fr

JE DONNE À L'ÉGLISE LES MOYENS D'AGIR EN 2026

ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN SARTHE

☐ **Je fais un don au Denier en 2026.**

> Je fais un don par chèque de :

☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 € ☐ 200 € ☐ 500 €

☐ autre montant : _____ €

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque à l'ordre de « l'Association diocésaine du Mans », à l'aide de l'enveloppe retour jointe à ce courrier.

> Je préfère faire mon don en ligne sur don.sarthecatholique.fr
C'est simple, rapide et sécurisé.



OU

☐ **En 2026, je passe au prélèvement automatique. Je donne :**

☐ Chaque mois ☐ Chaque trimestre

☐ 15 € ☐ 30 € ☐ 50 €
☐ 100 € ☐ 150 € ☐ autre montant : _____ €

Merci de remplir le mandat de prélèvement au verso et d'envoyer ce bulletin complété et accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), à l'aide de l'enveloppe retour.

De la part de : (merci de corriger vos coordonnées si nécessaire)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine du Mans (ADM). Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées exclusivement à l'ADM. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'ADM à dpo@sarthecatholique.fr.

VOTRE DON À L'ÉGLISE CONCRÈTEMENT



POUR

TOUS CEUX QUI SERVENT L'ÉGLISE



45 PRÊTRES EN ACTIVITÉ DANS
NOS PAROISSES

25 PRÊTRES
DE PLUS DE 75 ANS



32 LAÏCS TRAVAILLANT
DANS NOS SERVICES DIOCÉSAINS

2 PROPÉDEUTES EN
DISCERNEMENT



POUR

ÊTRE ACCOMPAGNÉS

Dans notre diocèse, chaque année :



2000 BAPTÊMES,
DONT 140 BAPTÊMES D'ADULTES
EN 2026

400 MARIAGES



500 PREMIÈRES
COMMUNIONS, PROFESSIONS
DE FOI ET CONFIRMATIONS

3000 FUNÉRAILLES



POURQUOI

CHOISIR LE DON RÉGULIER POUR PARTICIPER AU DENIER ?

> **Simplicité** : vous donnez
sans y penser, votre soutien est
automatisé et modifiable à tout
moment par e-mail à
denier@sarthecatholique.fr
ou téléphone au 02 43 81 71 80.

> **Générosité optimisée** : des dons
réguliers et répartis sur l'année
facilitent la gestion de votre
budget.

> **Stabilité pour le diocèse** : vos
dons en prélèvement automatique
nous permettent de mieux planifier
les ressources à long terme.

> **Efficacité** : les dons mensuels
génèrent moins de frais
administratifs et d'appels à dons,
et donc plus de ressources pour
soutenir l'Église.

À SAVOIR !

Si vous êtes imposable,
vous pouvez réduire votre
impôt sur le revenu de 66 %
du montant de vos dons
au Denier, dans la limite
de 20 % de votre revenu
net imposable.

Ainsi, si vous souhaitez
donner une fois 120 € – ou
10 € par mois –, votre don
vous revient en réalité
à 40,80 € par an après
réduction fiscale.



Association diocésaine du Mans
26 rue Albert Maignan - 72000 Le Mans
sarthecatholique.fr

JE ME SIMPLIFIE LA VIE EN PASSANT AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

JE REMPLIS CE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN SARTHE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine du Mans à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ADM.

À réception de ce mandat, l'ADM vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Merci de compléter les champs ci-dessous et de retourner ce mandat signé et accompagné de votre RIB à l'aide de l'enveloppe retour jointe.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DONATEUR

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Coordonnées de votre compte :

IBAN

BIC

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine du Mans

26 rue Albert Maignan

72000 Le Mans

ICS: FR97ZZZ174319

Fait à : _____

le ____ / ____ / ____

Signature : (obligatoire)

INFORMATION À COMPLÉTER PAR VOTRE DIOCÈSE

RUM _____